

(Vidéo) Barbentane, le maire Jean-Christophe Daudet, présente ses vœux et ses projets



Jean-Christophe Daudet, maire de [Barbentane](#) depuis le 17 mars 2018 fourmille d'idées et d'ambitions pour ce petit village perché de 4 127 âmes. Il souhaite un village vivant, préservé, sécurisé où il fait bon vivre à tout âge. A l'occasion des vœux, il donne sa feuille de route.

Organisation

Après avoir rendu hommage aux professionnels et bénévoles de la commune accompagnant les barbentanais en ces temps de crise sanitaire de la Covid-19, Jean-Christophe Daudet propose d'organiser les réunions de quartiers et les commissions extra-municipales par visio-conférences. L' élu a également insisté sur la restructuration des services en s'appuyant sur la formation, la qualification et la réduction de la masse salariale pour la 3^e année consécutive.

Mutualisation

Concernant la restauration, le maire promeut les circuits courts pour fournir des repas de qualité à l'école des Moulins -où un nouveau chef a été embauché- en capacité également de fournir la Maison



Ecrit par Mireille Hurlin le 19 janvier 2021

familiale et rurale (MFR), la crèche 'Les péquélets', ainsi que la distribution de repas à domicile par l'intermédiaire du CCAS (Centre communal d'action sociale). A ce propos, Jean-Christophe Daudet propose à l'Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de la Raphaëlle, la résidence autonomie de la Montagnette et l'école Notre Dame de le rejoindre dans sa démarche pour profiter de cette nouvelle organisation promesse de nouveaux flux sur l'économie locale.

Rénovation des installations sportives

Des rénovations sont intervenues l'an passé sur les installations sportives du tennis club, du judo club, de l'olympique Barbentanaï et de la Boule de la montagnette, ainsi que sur les locaux non occupés des associations comme la salle de l'entraide solidarité 13, le hall d'entrée de la salle des fêtes et le City stade vient d'être livré.

Travaux

Au chapitre des travaux et de la mise en sécurité des habitants, des aménagements destinés à ralentir la vitesse des quartiers de la Ramière et de Réchaussier ont été réalisés. L'année en cours prévoit la réfection de la voirie et l'enfouissement des réseaux aériens du Bosquet, l'éclairage du stade du pigeonier et la rénovation de l'éclairage public route d'Avignon et route de la gare. Des études sont en cours pour la rénovation de l'Hôtel de ville et de l'église Notre dame des grâces pour la toiture et les façades. La commune va également se porter acquéreur de l'ancien Hôtel Dieu qui retrouvera une utilisation publique comme l'éventuel transfert de la médiathèque, une salle d'exposition, un lieu d'accueil pour les associations et du logement.

Energie & environnement

Un parc photovoltaïque sera installé sur le site de l'ancienne déchetterie. Au chapitre de l'environnement les bâtiments communaux tels que la salle des fêtes, le groupe scolaire, la médiathèque vont être diagnostiqués pour évaluer leur performance énergétique. Enfin 4 à 5 aires de collecte de compost seront mises en place dans le village.

Un espace loisir revu

L'espace de loisirs qui se situe entre la tour Anglica et le cimetière va être revu pour accueillir un espace sportif comprenant un parcours de santé et des jeux pour les enfants qui seront, d'ailleurs, consultés sur cet aménagement.

Villes et villages étoilés & Patrimoine remarquable

L'équipe municipale élabore le dossier d'inscription de Barbentane aux 'Villes et villages étoilés' en réduisant la pollution lumineuse de l'éclairage public afin de préserver la bio-diversité et instruit le dossier d'inscription du village au Site patrimonial remarquable auprès du Ministère de la culture et avec l'aide de l'architecte des Bâtiments de France. Cela permettrait, notamment, aux propriétaires des habitations concernées par le périmètre, de bénéficier d'aides pour réaliser leurs travaux et également



Ecrit par Mireille Hurlin le 19 janvier 2021

défiscaliser.

Sécurité

Le Plan communal de sauvegarde est en cours de modernisation prévoyant un système d'alerte téléphonique pour les personnes dont les habitations se situent en zone inondable. Par ailleurs, un nouveau responsable de service de la police municipale est arrivé et le système de vidéo protection va continuer à s'étendre. Deux dispositifs 'Voisins vigilants' et le renforcement de la police de l'environnement vont être mis en place. Les radars connectés aux feux de circulation route de la gare et d'Avignon ont permis de réduire la vitesse des véhicules en entrées de ville. Concernant la protection de l'environnement, des campagnes de communication seront lancées sur le tri sélectif et les dépôts sauvages auprès des particuliers. Quant aux entreprises indécates se prêtant aux dépôts sauvages, sept procès-verbaux de contravention ont été dressés et adressés au procureur de la République. L'amende pour dépôt sauvage est de 1 500€.

Connexion et tourisme

Le site Internet de la Ville sera revu ainsi que son ergonomie et l'inclusion numérique mise en place afin d'accompagner les personnes qui le souhaitent à appréhender les nouvelles technologies. A ce propos, la fibre optique sera déployée, cette année, sur le village.

Le maire a d'ailleurs insisté : «C'est un atout de plus pour notre attractivité économique et également le développement du tourisme, car au terme de 3 ans de communication l'année 2020 a représenté un bon cru pour la fréquentation touristique et ce malgré la Covid-19. Désormais les touristes rechercheront plutôt des sites péri-ruraux et à visage humain comme Barbentane peut leur réserver.»

Paris-Nice

En mars 2019, le village avait accueilli le contre la montre individuel de la 77^e édition de la course cycliste Paris-Nice, s'offrant pour l'occasion un joli coup de pub. Son nom, cité plus d'une centaine de fois lors de la retransmission télévisée de l'étape de 25,5 km, lui avait offert une vraie visibilité sur France télévisions ainsi que dans 190 pays via 28 autres chaînes diffusant la compétition. Côté promotion du territoire, Terre de Provence n'a pas fait les choses à moitié puisque le jour même de l'étape, l'agglomération s'affichait sur 500 panneaux du métro parisien afin d'inviter à découvrir les 13 communes membres situées à 2h40 de TGV de la capitale.

Enseignement

Lors de l'ouverture du lycée de Châteaurenard pour la rentrée scolaire 2019/2020, Jean-Christophe Daudet, avait sollicité le recteur de l'Académie d'Aix-Marseille et obtenu que sa commune puisse bénéficier de la double sectorisation. En effet, l'établissement scolaire bucco-rhodanien se trouve plus éloigné de Barbentane que certains lycées de la Cité des papes. Afin d'éviter un rallongement des temps de trajet, le recteur d'académie a donné son accord. Les familles barbantaises sont donc désormais libres de choisir l'une des deux affectations (lycée d'Avignon ou lycée de Châteaurenard) dans la



Ecrit par Mireille Hurlin le 19 janvier 2021

formulation de leurs vœux d'affectation.

Economie

Jean-Christophe Daudet et son équipe souhaitent favoriser la venue d'entreprises, de start-ups de professionnels travaillant en co-working autour du Bastidon et ont demandé à Terre de Provence agglomération d'inclure en 'Zone stratégique de développement économique' les terrains situés autour de la gare. L'équipe municipale réclame par ailleurs la réouverture de la gare voyageurs : «Enfermés dans le bassin de vie d'Avignon, il n'est pas normal que les collectivités publiques des deux rives du Rhône et de la Durance ne travaillent pas de concert afin d'améliorer les liaisons douces et de transports publics entre le Gard, le Vaucluse et les Bouches du Rhône.

C'est tout le sens de l'appel que j'ai lancé auprès de M. Renaud Muselier, Président de notre région Sud à travers une lettre que j'ai rendue publique.» La mairie travaille sur le projet d'un marché de producteurs locaux.

Remembrement des terres agricoles avec la Safer

La Mairie avec la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) mène une politique de remembrement foncier et d'aide à l'accueil de nouveaux exploitants. «Cette année, deux jeunes trentenaires vont exploiter et commencer à cultiver des terres mises à disposition par la commune en plaine, aux côtés des 23 exploitants cultivant plus de 580 hectares de terres agricoles sur le village.» L'équipe municipale s'interroge également sur la valorisation agricole de parcelles dont elle est propriétaire sur la Montagnette. « La production (Ndlr : maraichère et arboricole) fournirait le marché des producteurs locaux, les cantines tout en sculptant le paysage du village.»

Deux ombres au tableau

«Le Préfet des Bouches du Rhône a publié un arrêté le 25 décembre 2020 prononçant la carence au motif que nous n'avons pas réalisé suffisamment de logements sociaux, s'émue Jean-Christophe Daudet. Il a également déposé un recours devant le tribunal administratif de Marseille contre l'approbation de notre PLU (Plan local d'urbanisme) au prétexte que nous ne prévoyons pas d'en construire autant que l'Etat nous le demande. Cela signifie que la pénalité que la commune versait à l'Etat pour déficit de logements sociaux va quasiment doubler cette année -passant de 65 000€ à 120 000€- et que la commune va perdre son droit de préemption.»

La Métropole Aix-Marseille

«L'autre ombre est la fusion entre le département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence, souligne le maire. La majorité présidentielle et la majorité départementale actuelles ont tout intérêt à ne plus en parler à quelques mois des élections départementales et présidentielles mais le dossier reviendra sur la table.»

Barbentane



Ecrit par Mireille Hurlin le 19 janvier 2021

Barbentane occupe une superficie de 2 713 hectares, dont la moitié environ pour la Montagnette. Le massif total de la celle-ci couvre 6 000 hectares. Ce sont dans ces collines, largement cultivées aux siècles passés et maintenant intensément boisées, que poussent les champignons dit 'rosés de Barbentane'. Le village appartient à la Communauté d'agglomération Terre de Provence et occupe la 15^e circonscription des Bouches-du-Rhône. Elle a possédé une gare de 1887 jusque dans les années 1960. Les villes limitrophes sont Les Angles (30), Aramon (30), Rognonas (13), Avignon (84), Graveson (13), Boulbon (13) et Tarascon (13).